



LETTRE OUVERTE

AU CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMté

Satisfaits des engagements du Président du Conseil Régional, mais vigilants sur leurs réalisations !

Bretenière
Le 5 décembre 2025

Monsieur le Président, Monsieur Durain

Monsieur le Vice-Président en charge de l'Agriculture, Monsieur Morel

Mesdames et Messieurs les élu·e·s régionaux,

Suite à notre courrier du 26 novembre dernier, nous avons bien reçu votre réponse aujourd'hui comme demandé.

Nous souhaitons souligner ici, publiquement et clairement, que les engagements pris par le Président du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté constituent une véritable victoire syndicale.

Nous sommes satisfaits des engagements annoncés et de ce fait, il n'y aura aucune mobilisation le 11 décembre prochain comme envisagé dans notre lettre ouverte.

Néanmoins, nous resterons vigilants, parce qu'au-delà des annonces, ce sont les actes qui comptent. Les jeunes agriculteurs ne peuvent plus se permettre d'attendre : aucun retard, aucune entorse au calendrier ou aux engagements ne sera toléré. Si les promesses ne sont pas suivies d'effets, nous sommes prêts à relancer une mobilisation.

Des engagements ont été pris sur chacune des quatre demandes que nous avions formulées :

- **Une victoire syndicale sur les JA sous contraintes : tous les dossiers seront pris en charge à 100 %**

Grâce à la pression syndicale exercée ces derniers mois, et au rendez-vous décisif entre Thomas Lemée, président des JA BFC et de Jérôme Durain, président du Conseil Régional lundi, le Conseil Régional s'est officiellement engagé à financer l'intégralité des dossiers JA sous contraintes, en trouvant les moyens techniques pour y parvenir concrètement.

C'est un tournant majeur. Sans notre intervention, ces jeunes auraient été laissés seuls face à leurs mises aux normes, dans une situation impossible.

- **Paiement des investissements : premiers acomptes au 12 janvier**

Le Conseil Régional acte désormais officiellement : les premiers paiements d'acompte seront déclenchés au 12 janvier. Nous prenons bonne note et attendons désormais la preuve, dans les faits, que les engagements seront tenus. Nous le répétons : plus aucun retard ne sera accepté.

- **Pré-installations : avancée majeure pour 2026**

Le Conseil Régional confirme l'évolution du dispositif à partir de 2026 : les pré-installés seront de nouveau éligibles à la DJA. C'est une avancée considérable, que nous revendiquons depuis des mois, et qui permettra à de nombreux jeunes d'éviter la perte d'opportunités absurdes subies ces dernières années.

- **Déchéances de DJA : le Conseil Régional s'engage sur un travail en amont**

Le Conseil Régional s'engage à renforcer l'accompagnement en amont des procédures de déchéance, en lien avec nos structures. Nous saluons cette avancée indispensable.

Nos actions, nos interventions répétées, nos alertes, nos déplacements, et l'unité syndicale que nous avons su porter ont permis ces avancements concrets. Nous nous battons chaque jour pour les jeunes, et aujourd'hui encore, cette mobilisation sauve des exploitations, sécurise des projets, redonne de l'air à des jeunes déjà fragilisés par les délais et l'incertitude.

Nous nous réjouissons de ces avancées significatives et nous saluons votre initiative. Mais nous resterons attentifs, fermes et présents, jusqu'à ce que l'ensemble des engagements soit traduit en actes. Nous sommes satisfaits aujourd'hui, mais nous n'oublions ni les mois de retard, ni les dégâts causés par l'immobilisme administratif. La confiance ne se décrète pas, elle se reconstruit. La rencontre prévue entre nos deux présidents autour mi-janvier permettra de suivre les avancements de ses engagements.

Si la Région tient parole, nous serons les premiers à le reconnaître. Si elle ne le fait pas, nous serons prêts à agir dès le début d'année. Cette réponse de la Région est une étape importante. Mais pour les jeunes agriculteurs, ce qui compte désormais, c'est que chaque engagement devienne une réalité, sans délai supplémentaire, sans justification technique, sans marche arrière.



JEUNES AGRICULTEURS DEPARTEMENTAUX
*Côte-d'Or, Doubs, Jura, Nièvre,
Haute-Saône, Saône-Et-Loire, Yonne, Territoire De Belfort*

JEUNES AGRICULTEURS BOURGOGNE – FRANCHE-COMTE

Contact :

Jessica DURGET – direction.jabfc@gmail.com – 06 10 51 36 69

--

Jeunes Agriculteurs Bourgogne Franche-Comté

1 rue des Coulots 21110 Bretenière – 07 88 03 15 69 - accueil.jabfc@gmail.com